

de Dieu. C'est répondre, nous n'en doutons pas, aux sentiments de reconnaissance que les sœurs de la Providence ont gardé à la mémoire de ce digne prêtre.

Sœur Thérèse de Jésus

Nous arrivons au moment où les sœurs de la Providence vont être appelées à exercer sur une grande échelle, les connaissances pratiques que pendant 17 ans elles avaient acquises dans le traitement des malades qui allaient leur être confiées. La période de stage, si on peut l'appeler ainsi, allait prendre fin.

Dans un remarquable mandement adressé en 1875 à l'occasion de l'érection canonique et de la bénédiction solennelle, Mgr Bourget pose cette question : Pourquoi a été bâtie une nouvelle maison d'aliénés ? Et il y répond : " Parce que l'asile des aliénés, érigé à Beauport était devenu insuffisant pour le grand nombre des infortunés que l'on était obligé d'y envoyer. " Il ajoute : " c'est là, on n'en saurait douter la principale raison... Cette raison a été d'ailleurs vivement sentie par le gouvernement, qui, voyant le trop plein de l'asile de Beauport, a cru devoir favoriser celui qui, sous ses auspices a été ouvert dans une des vieilles casernes militaires de la paroisse St-Jean Dorchester...

" Cette nouvelle fondation (de l'hospice St-Jean de Dieu) s'est faite aussi pour répondre aux ardents désirs de beaucoup de bonnes familles qui, souffrant avec une peine extrême, de l'éloignement des personnes infortunées dont il fallait se séparer, se plaignaient de ne pouvoir que très-difficilement les visiter, les encourager, les consoler dans leur malheur, ou même d'être réduites à ne pouvoir que rarement en avoir des nouvelles satisfaisantes pour leur tendresse.

" C'est ce qu'ont parfaitement compris les sœurs de la Providence à qui le public est redevable de ce précieux établissement. Car, dépositaires des amères douleurs de ces respectables familles au sein desquelles leur charité leur donnait un accès facile, elles avaient été souvent témoins du spectacle déchirant qui s'y rencontrait, sous leurs yeux, chaque fois qu'il fallait se séparer d'un bon père, d'une mère chérie, d'un enfant bien-aimé que l'on était forcé d'arracher à leur tendresse pour les confier au loin, à des soins étrangers. "

Ça été en grande partie pour consoler ces respectables familles que les dites sœurs de la Providence ont cru devoir